

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2018

Juin							Juillet								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
					1	2	1	2			4	5	6	7	
3	4			6	7	8	9	8	9	10		11	12	13	14
10	11	12		13	14	15	16	15	16			18	19	20	21
17	18			20	21	22	23	22	23	24		25	26	27	28
24	25	26		27	28	29	30	29	30						

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : Fermé à partir du 8 juin

Personnel :

Directrice générale : Chantal Tremblay
 Employé municipal : Marc-André Migneault 418-750-6485
 Inspecteur en urbanisme : Michel Lagacé 418-775-6485
 Agente en milieu rural : Kathy Laplante 418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
 Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
 Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



JUIN 2018

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
 Directrice générale / sec. trés.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
 DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu **les lundis 4 juin et 9 juillet 2018** à 19h30 au bureau municipal.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 78.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES MOIS DE JUIN :

Le bureau municipal sera fermé du 13 au 15 juin. Ainsi que le 25 juin.

En cas d'urgence, vous pouvez nous laisser un message sur le répondeur ou communiquer avec un membre du conseil.

AVEZ-VOUS VOTRE GUIDE ?

Le nouveau **Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis** regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile), il contient une foule de coordonnées utiles!

Disponible **GRATUITEMENT** au bureau municipal.

PRÉDICTION DES MARÉES – JUIN 2018

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	04 :31	3.9	09	05 :22	1.3	17	05 :27	4.3	25	07 :26	0.9
01	10 :59	0.7	09	11 :24	3.0	17	11 :57	0.3	25	13 :24	3.0
01	16 :59	3.1	09	17 :34	1.2	17	18 :04	3.4	25	19 :18	1.1
01	22 :40	0.9	09	23 :57	3.3	17	23 :54	0.6	26	01 :38	3.7
02	05 :09	3.8	10	06 :17	1.1	18	06 :22	4.1	26	08 :11	0.8
02	11 :37	0.8	10	12 :19	3.2	18	12 :54	0.5	26	14 :07	3.0
02	17 :39	3.0	10	18 :20	1.0	18	19 :01	3.3	26	19 :57	1.0
02	23 :19	1.0	11	00 :44	3.7	19	00 :53	0.8	27	02 :19	3.8
03	05 :49	3.6	11	07 :07	0.8	19	07 :21	3.8	27	08 :51	0.7
03	12 :17	1.0	11	13 :08	3.3	19	13 :54	0.7	27	14 :46	3.1
03	18 :23	2.9	11	19 :05	0.8	19	20 :01	3.2	27	20 :34	0.9
04	00 :01	1.2	12	01 :28	4.0	20	02 :00	1.0	28	02 :58	3.9
04	06 :33	3.4	12	07 :54	0.6	20	08 :22	3.5	28	09 :29	0.7
04	13 :02	1.1	12	13 :55	3.5	20	14 :55	0.8	28	15 :23	3.1
04	19 :11	2.8	12	19 :50	0.6	20	21 :04	3.2	28	21 :09	0.9
05	00 :51	1.3	13	02 :13	4.3	21	03 :15	1.1	29	03 :35	3.9
05	07 :21	3.2	13	08 :40	0.3	21	09 :26	3.3	29	10 :05	0.7
05	13 :53	1.2	13	14 :42	3.6	21	15 :55	1.0	29	16 :01	3.1
05	20 :07	2.8	13	20 :36	0.5	21	22 :08	3.2	29	21 :45	0.8
06	01 :49	1.5	14	02 :59	4.4	22	04 :31	1.1	30	04 :12	3.9
06	08 :5	3.1	14	09 :26	0.2	22	10 :33	3.1	30	10 :39	0.7
06	14 :50	1.3	14	15 :30	3.7	22	16 :53	1.1	30	16 :38	3.1
06	21 :08	2.8	14	21 :22	0.4	22	23 :10	3.3	30	22 :22	0.9
07	03 :00	1.5	15	03 :46	4.5	23	05 :39	1.1	01	04 :49	3.8
07	09 :17	3.0	15	10 :14	0.1	23	11 :38	3.0	01	11 :14	0.8
07	15 :49	1.3	15	16 :20	3.6	23	17 :46	1.1	01	17 :16	3.1
07	22 :9	2.9	15	22 :10	0.4	24	00 :05	3.4	01	23 :00	0.9
08	04 :16	1.5	16	04 :35	4.5	24	06 :37	1.0	02	05 :26	3.6
08	10 :21	3.0	16	11 :04	0.1	24	12 :36	3.0	02	11 :49	0.8
08	16 :44	1.3	16	17 :11	3.6	24	18 :34	1.1	02	17 :56	3.1
08	23 :06	3.1	16	23 :00	0.5	25	00 :54	3.6	02	23 :41	1.0

RAPPEL CONCERNANT LES COLPORTEURS ET LES VENDEURS ITINÉRANTS

MONT-JOLI, LE 25 mai 2018 - Le Service de sécurité incendie et civile de la MRC de La Mitis invite la population à rester vigilante face aux gens qui font du porte-à-porte pour procéder à la vente et à l'entretien d'extincteurs portatifs.

Les colporteurs et vendeurs itinérants doivent posséder un permis de l'Office de la protection des consommateurs (OPC). De plus, certaines municipalités exigent, par leur réglementation, que ces derniers obtiennent un permis municipal les autorisant à vendre des biens ou des services. Le Service de sécurité incendie et civile recommande à la population, et tout particulièrement aux résidents, aux petites entreprises et aux agriculteurs, d'être à l'affût et d'exiger de voir les documents officiels.

Maintenance des extincteurs

«Certains vendeurs et colporteurs itinérants vous proposent des services excessifs quant à la maintenance, mentionne monsieur Renaud Gagnon, préventionniste à la MRC de La Mitis. Selon les normes québécoises, les actions d'entretien nécessaires des extincteurs portatifs à poudre chimique de type ABC sont simples».

Tous les mois, une vérification rapide de l'état des extincteurs en fonction doit être faite. Une vidéo qui explique en détail cette vérification est disponible sur la chaîne You Tube de la MRC au https://youtu.be/sHeH_uYNrfs. Une fois par année, le propriétaire doit s'assurer qu'un technicien qualifié procède à une inspection visuellement, sans toutefois en examiner l'intérieur. Par la suite, une maintenance complète est nécessaire aux six ans, alors que le test hydrostatique est requis aux 12 ans. Si un extincteur portatif date d'avant 1985, le propriétaire doit s'en débarrasser et s'en procurer un nouveau.

Le Service de sécurité incendie et civile de la MRC de La Mitis est en mesure de répondre aux questions spécifiques concernant la réglementation et les services régionaux d'entretien en lien avec les extincteurs portatifs. Vous pouvez les rejoindre au 418 775-8445 poste 2249 ou 2255 ainsi qu'au rgagnon@mitis.qc.ca et blevesque@mitis.qc.ca.

Développez le réflexe

La MRC de La Mitis souligne l'importance d'encourager les entreprises de la région. Si toutefois les gens choisissent d'utiliser les services des vendeurs itinérants et des colporteurs, ils ont intérêt à développer le réflexe de demander leur permis. Pour de plus amples renseignements ou pour signaler un incident, communiquez avec l'Office de la protection des consommateurs (OPC) au 1-888-672-2556.

À propos de la MRC de La Mitis




Ce gouvernement municipal est de juridiction provinciale et est dirigé par les 16 maires élus mitissiens. Il assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

Le Mot vert du mois – « Faites le party avec votre bac brun! »

Bonjour à toutes et tous,

L'été, c'est l'occasion d'inviter la famille et les amis autour d'un BBQ. Avoir de la vaisselle lavable pour tout ce beau monde peut devenir difficile à gérer, mais vous voulez tout de même être écoresponsable et éviter la vaisselle jetable! Vous vous tournez donc vers la vaisselle compostable afin de pouvoir disposer de tout dans le bac brun.

Mais **ATTENTION!** Ce n'est pas parce qu'un produit se dit « compostable » qu'il l'est vraiment. En fait, pour être certain qu'il soit compostable et par conséquent accepté dans le bac brun, il faut qu'un bureau des normes reconnu ait certifié le produit. Voici les 3 seules normes de certification de produits compostables et leurs logos :

Norme Québécoise BNQ 0017-088	Norme Américaine ASTM 6400	Norme Européenne EN 13432
		

En l'absence de l'un ou l'autre de ces logos, même s'il est écrit « compostable », « biodégradable » ou s'il y a un autre logo similaire sur votre produit, prenez pour acquis qu'il ne sera pas accepté dans le bac brun afin d'éviter la contamination.

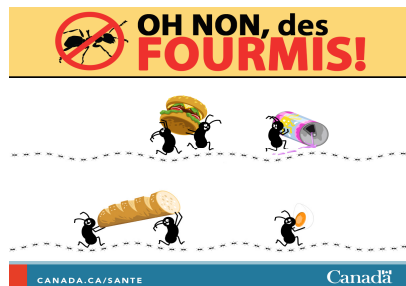
Si vous organisez un gros événement et que vous voulez plus d'informations pour réduire vos quantités de déchets, n'hésitez pas à nous contacter en visitant le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

À la prochaine !

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel : matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138



Des fourmis... non merci!

Le saviez-vous?

Les colonies de fourmis envoient des éclaireuses pour trouver de la nourriture. Elles sont attirées par plusieurs sortes d'aliments, mais elles préfèrent ce qui est sucré et gras comme le beurre d'arachide et les miettes. L'éclaireuse dont la recherche aura été fructueuse laisse derrière elle une odeur qui permet aux autres ouvrières de retracer la source de nourriture.

Comment peut-on lutter contre ces insectes?

Le moyen le plus facile d'éviter les problèmes d'organismes nuisibles consiste à supprimer leurs sources d'eau et de nourriture :

- Entrez les aliments qui attirent les fourmis dans des pots de verre dont le couvercle est muni d'un joint en caoutchouc ou dans des contenants de plastique étanches.
- Rincez les contenants avant de les mettre à la poubelle ou dans le bac de recyclage.
- Videz fréquemment la poubelle de la cuisine.
- Placez le composteur à une distance raisonnable de la maison.
- Placez les bols des animaux de compagnie dans un plat peu profond rempli d'eau. Comme les fourmis ne nagent pas, elles ne pourront pas atteindre la nourriture de votre animal de compagnie.

Important!

Si vous décidez d'utiliser un **pesticide** pour régler votre problème d'infestation, lisez d'abord l'étiquette afin de choisir le produit approprié à l'organisme nuisible ciblé. Suivez attentivement toutes les directives et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette et vérifiez toujours que le numéro d'homologation du produit antiparasitaire y apparaît afin de vous assurer qu'il est approuvé par Santé Canada. Consultez la section [Utilisation sécuritaire des pesticides](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur l'emploi de produits antiparasitaires en toute sécurité.

Pour plus d'information, visitez : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-contrôle-parasites/fourmis.html>

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL



RETOUR SUR L'ÉVÈNEMENT *ON SORT-TU?*

Le 12 mai dernier, la municipalité de Padoue a organisé une journée dans le cadre du projet *On sort-tu?* Plus d'une dizaine de personnes étaient présentes. Une marche autour du village ainsi qu'une pause-café ont eu lieu. Merci aux organisateurs et aux participants.



EXPOSITION DES FERMÈRES

Le Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis vous invite à son exposition qui aura lieu le

Vendredi 1^{er} juin prochain, dès 19 h.

Sur place : exposition des articles faits cette année, bingo ainsi qu'un repas en fin de soirée.

Pour information,
communiquez avec
Marie-Paule Turbide au
418 775-1454.

Ouvert à tous!



À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Bonjour tout le monde ! Les Pouces d'Octave et les Floralties d'Octave sont actuellement à la recherche de bénévoles pour différentes activités printanières : vente des semis les 26 mai, 2 et 9 juin, une journée d'aménagement au cœur du village et pique-nique le 2 juin ainsi que la réparation de la clôture de l'ancien cimetière le 2 juin.

Pour toute question et désir de s'impliquer, communiquez avec Sabrina Bérubé, membre des Pouces d'Octave et présidente des Floralties au 418 318-3617 ou encore par courriel au sabwena01@gmail.com. Au plaisir de travailler avec vous!



CAMP DE JOUR INTERMUNICIPAL

Camp de jour intermunicipal

Suite au projet de bonification du camp de jour à l'été 2017, la municipalité de Saint-Ocatve-de-Métis offrira cette année, un camp de jour intermunicipal qui répondra mieux aux besoins de sa population.

Date de début : Mardi le 26 juin 2018

Date de fin : Vendredi le 17 août 2018

Nombre de semaine : 8 semaines

***Veuillez prendre en note que le service sera fermé lundi le 1^{er} juillet.**

L'horaire du camp de jour sera du **lundi au vendredi de 9 h à 16 h** (dîner sur place). Il existera aussi un service de garde qui sera offert de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30.

Le camp de jour estival, un service de garde, oui, mais encore plus : l'occasion d'offrir à votre enfant des expériences bien encadrées de loisirs culturels, sportifs, culinaires et scientifiques !

L'équipe 2018 :

Les monitrices, Audrey Desrosiers,
Véronique Parent et Gaëlle Bérubé.
Accompagnées de Josy-Anne.



SOIRÉE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION

**LA COORDONNATRICE EN LOISIR AINSI QUE LES MONITRICES
SERONT PRÉSENTE AFIN DE RÉPONDRE À VOS QUESTIONS ET
VOUS PRÉSENTER LES NOUVEAUTÉS POUR L'ÉTÉ!**

MERCREDI 13 JUIN, 18 H 30 À 20 H 30

AU CENTRE SPORTIF RÉMI BÉLANGER


**LES
POUCES
D'OCTAVE**

jardins de métis
reford gardens 



Vente des semis

Serre de St-Octave-de-Métis

Brouettes et courgettes,
Les Jardins de Métis, l'école les Quatre-Vents
et les Floralties vous accueillent les samedis
26 mai, 2 juin et 9 juin
Pour la vente annuelle des semis !!

Tomates cerises et coeurs de boeuf, Persil, Basilic et Coriandre,
Pensées et Capucines, Cerises de terre, Poivrons et piments,
Aubergines, Chou kale, chou vert, brocoli, Courges d'hiver,
Sélection de fleurs et bien plus encore!!

FB: Les Pouces d'Octave

26 mai, 2 juin, 9 juin: 9h à 15h

La serre: à l'arrière de l'église

TARIFICATION

<u>Camp de jour</u>	<u>Avec service de garde</u>
<u>(Lundi au vendredi 9 h à 16 h)</u>	<u>Lundi au vendredi 7 h 30 - 17 h 30</u>
135\$ pour l'été (8 semaines)	135\$ + 150\$ = 285\$
30\$ / semaine	30\$ + 20\$ = 45\$ / semaine
8\$ / journée	8\$ + 5\$ = 13\$ / journée

- ❖ Un rabais de 5\$ pour le 2^{ème} enfant et de 15\$ pour le 3^{ème} enfant d'une même famille est applicable sur l'inscription pour **l'été complet au camp de jour**.
- ❖ Cette année, le chandail n'est pas inclus dans le tarif pour **l'été complet**; il sera donc possible de se le procurer pour un **montant de 15 \$**.
- ❖ Le tarif pour l'été complet couvre la plupart de nos sorties hebdomadaires et activités spéciales.
- ❖ **Nous vous offrons aussi la possibilité d'effectuer le paiement en deux versements.**

Paiement possible en comptant ou par chèque à l'ordre de
Municipalité de Saint-Octave-de-Métis.

Toujours avec l'objectif d'offrir un camp de jour **accessible, sécuritaire et planifié**, nous vous invitons à inscrire le plus rapidement possible votre ou vos enfants au *Camp de jour 2018*.

Pour information ou inscriptions, veuillez communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

PROGRAMMATION PRINTEMPS 2018

BASKETBALL POUR TOUS

Tous les jeudis
de 18 h 30 à 20 h
au gymnase de l'École du Sommet
Padoue
Ouvert à tous
Date de fin : 14 juin
Équipe sur place
GRATUIT!



MÉLI-MÉLO SPORTIF



Initiation à différents sports
au gymnase de Padoue.
Transport en autobus fourni
pour l'aller **SEULEMENT**, de l'école de
Saint-Octave-de-Métis à l'école de
Padoue.
Dates de fin :
12 et 14 juin 2018

ACTIVITÉS DES BLÉS D'OR

Sacs de sable, pétanque atout, etc.
Tous les mardis après-midi
à 13 h 30
au Centre Récréatif de
Saint-Octave-de-Métis
Information :
Gaétane Bérubé au 418 775-3191
OUVERT À TOUS



VOLLEYBALL POUR TOUS

Tous les lundis
de 18 h 30 à 20 h
au gymnase de l'École du Sommet
Padoue
Ouvert à tous
Début : 4 juin, Fin : 2 juillet
NB : Congé le 18 juin
Équipe sur place! **GRATUIT!**

ÉTÉ 2018

Nouveauté



SOCCER INTERMUNICIPAL

Le Comité des loisirs intermunicipal offrira encore cet été des cours de soccer pour les 5-15 ans. Les pratiques auront lieu les mercredis soirs en alternance dans nos trois municipalités. Pour inscription ou information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 (cell).

ACTIVITÉ SPORTIVES

Voici un petit avant-goût des activités qui auront lieu cet été : volleyball intergénérationnel; balle donnée intergénérationnelle; soccer intermunicipal.
Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec Josy-Anne Bérubé.



FORMATION D'ÉQUIPES DE PÉTANQUE

Avec le beau temps qui va finir par arriver, le Club les Blés d'Or de la Métis souhaite connaître l'intérêt de la population à créer des équipes de pétanque pour les jeux du mardi après-midi. L'idée vous intéresse? Veuillez communiquer avec Gaétane Bérubé au 418 775-3191
OUVERT À TOUS.

**VIENS NOUS
REJOINDRE!**



JOURNÉE VTT À PADOUE !

Quand: Samedi 16 juin 2018

dès 10 h 30


Où: Cour de l'école de Padoue

**11h30: Bénédiction des Quads en
collaboration avec le *Club VTT Mitis inc.***

**11 h 45 : Diner Hot Dog, croustilles, et
breuvages à prix modique.**



Tirage
Organisée par le Comité
Défi-Relance de Padoue.
Pour informations:
Jacques Blanchette au
418 785-0797.

TOURNOI DE BALLE DONNÉE 
AUX PROFIT DU TERRAIN DE BALLE DE PADOUE

Samedi 16 juin 2018

Au terrain de balle de Padoue
(114, rue Gagnon, Padoue)

Équipe : 8 gars et 2 filles

Coût : 200 \$ / équipe

La moitié des inscriptions sera remise en bourse.
L'autre moitié sera consacrée à l'amélioration du
terrain.

Pour inscription ou information :

Jason Caron au 418 732-7635

Jérôme Paradis au 581 246-3646

Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684

Vente de hot dogs et rafraîchissements
Service de bar sur place!

L'événement se poursuit
en soirée avec le
groupe *High Five Band*



Programmation du Sentier Mitiwee 2018-2019

Été

9 juin 2018 (remis au lendemain en cas de mauvais temps)

Fête d'ouverture de la saison

avec une marche pédestre avec point de rendez-vous pour un pique-nique musical au centre du sentier.
Chansonnier Le trio Dufour Maurice, Michel et Vincent

Automne

2018

Fête de la rentrée scolaire

Journée scolaire avec les 3 écoles des Cheminots (Price, Saint-Octave-de-Métis, Métis-sur-Mer).
Plusieurs stations dans le sentier.

Hiver

19 janvier 2019 dès 19 h

Clair de lune en raquette / marche

avec conteur et feu de camp.
Départ : stationnement du sentier à Price
Responsable : Michel Imbeault 418 318-1918

Printemps

13 avril 2019 (remis au lendemain en cas de mauvais temps)

Chasse aux cocos de Pâques dans le sentier.

Les familles seront invitées à trouver des oeufs dans le sentier et à venir les échanger au centre du sentier (point de rencontre), où ils échangeront leurs collectes contre des petits chocolats.

Pour information :

Grand-Métis : Josy-Anne Bérubé
418 732-6684
loisirkempt@gmail.com
Page facebook :
www.facebook.com/loisirsintermunicipalkempt

Price : Mathieu Dufour
418 775-2144 #2378
leserviceclesloisirsprice@hotmail.com
Page facebook :
service des loisirs et de la culture de Price

Photos : Marie-Claude Hamel

FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

PADOUE | OÙ : CENTRE DES LOISIRS DE PADOUE |

23 JUIN

- 19 H HOMMAGE AU DRAPEAU
- 19 H 15 DISCOURS PATRIOTIQUE
- 19 H 30 MESSE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
- 22 H SOIRÉE DANSANTE ET FEU DE JOIE



24 JUIN

- 11 H 30 DÎNER HOT DOG À PRIX MODIQUE
- 13 H 30 ACTIVITÉS POUR TOUS – MARCHÉ DES ARTISANS
 - CONCOURS DE DESSIN (DESSINONS NOTRE HÉROS)

GRAND-MÉTIS | OÙ : CHEMIN DE LA POINTE-LEGGATT (ANCIEN TERRAIN DE GOLF DE LA POINTE) |

24 JUIN

- 14 H JEUX GONFLABLES ET MAQUILLAGE POUR ENFANTS, FERMETTE, SCULPTURE DE BALLONS POUR ENFANTS ET PLUS
- 17 H SOUPER HOT DOG À PRIX MODIQUE
- 18 H DISCOURS PATRIOTIQUE ET HOMMAGE AU DRAPEAU
- 18 H DÉVOILEMENT DU CONCOURS DE PAVOISEMNT
- 18 H CHANSONNIER
- 21 H FEU DE JOIE
- 22 H FEUX D'ARTIFICES

